

Procès-verbal de la 32ème ASSEMBLEE GENERALE annuelle de la société des administrateurs et fonctionnaires des communes neuchâteloises, du samedi 28 juin 1958, au Landeron.

Présidence: M. Roger Benoit, président.

A 0845 h. à l'arrivée des trains au Landeron, les participants à cette assemblée sont invités à suivre un guide qui nous conduit tout d'abord dans la fabrique de boissons sans alcool "Canada Dry" puis à 0915 h. ce fut le départ en auto-car pour la Métairie du Landeron où une collation nous était aimablement offerte. De ce belvédère et par un soleil radieux, notre ami Clément Girard s'est fait un plaisir de nous donner une description intéressante des lieux. Conformément au programme le retour dans la petite ville du Landeron eut lieu à 11 h. où l'assemblée administrative était convoquée. Dans une magnifique salle à fresques de l'Hôtel de ville, le président ouvre la séance en saluant la présence de M. Camille Brandt, membre d'honneur, du délégué du Conseil communal du Landeron, de M. Théodore Becker, membre honoraire et M. Jean-Philippe Monnier, juriste au service cantonal du Contrôle des communes.

L'appel fait constater la présence de 45 membres actifs.

Le président excuse l'absence de M. Leuba, Conseiller d'Etat, Mrs Paul Rognon, Louis Derron, membres honoraires, M. Jean-Pierre,

Porchat. Chancelier d'Etat et M. René Tschanz, contrôleur des communes.

De plus, il excuse quelques membres actifs: MM. Charles Brauen (Cernier) Jules Gaberel (Coffrane) Edgar Banderet (Peseux), Louis Blanc (Les Planchettes), Pierre Gentil (Fleurier)/^{et} Willy Berger (St-Blaise).

L'assemblée entend ensuite la lecture du procès-verbal de la 31e assemblée générale. Ce dernier est adopté avec remerciements au secrétaire.

Rapports de gestion sur l'exercice 57/58

Le président relève qu'au cours de l'exercice écoulé la société a eu le chagrin de perdre M. Paul Coulot, membre actif, administrateur communal à Travers. L'assemblée se lève et observe quelques instants de silence en mémoire de ce collègue enlevé trop tôt à son village pour lequel il a donné le meilleur de lui même durant de longues années.

Au chapitre des admissions, une seule demande a été reçue, celle de M. Udriet de la Chaux-du-Milieu, administrateur communal. Elle est admise à l'unanimité. Par contre il a été enregistré 3 démissions, celles de Mr Coulot déjà citée, de Marcel Roulet et Marcel Boule de Corcelles-Cormondrèche.

Puis le président signale que le comité s'est réuni à 3 reprises au cours de l'année écoulée pour liquider les affaires courantes. La proposition de M. Pierre Gentil tendant à faire adopter une réglementation qui encouragerait les membres à venir plus nombreux aux assemblées, a été étudiée et malheureusement la modification des statuts n'a pas été jugée intéressante pour la société.

Le rapport du caissier indique que l'actif de la société s'est augmenté de Fr 220,20 en 57/58. Au 22 juin 1957 la fortune de la société s'élevait à Fr 1.698,30 et à ce jour l'actif est de Fr 1.918,50

Mrs Benoit Colin et Jean-Pierre Bonjour, vérificateurs de comptes déclarent que la comptabilité de la société est bien tenue et proposent d'en donner décharge au caissier en le remerciant pour son travail. Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

Etant donné le résultat financier favorable de l'exercice, le président propose de prendre à la charge de la société, les frais du car ainsi qu'une modeste participation de Fr 1,40 par repas. Cette bonne initiative est adoptée avec joie. et remerciements.

Désignation du lieu de la prochaine assemblée générale

M. Paul Hostettler, de la Sagne, serait heureux de recevoir les membres de la société l'an prochain. Au nom de l'assemblée le président remercie M. Hostettler pour son aimable invitation.

Nomination de la commission de contrôle.

A l'unanimité Mrs Benoit Colin et Jean-Pierre Bonjour sont confirmés, pour une année, dans leur mandat pour l'exercice 59/60

Fixation de la cotisation.

Sur proposition du comité, les cotisations restent fixées à Fr 10.- pour les membres actifs et à Fr 5.- pour les membres honoraires en activité.

Divers. M. Robert Béguin signale que les apprentis des communes n'ont pas l'occasion de se familiariser avec certains problèmes qui touchent les localités d'une certaine importance. Il demande à ce que le comité organise quelque chose, à l'intention de ces apprentis, sur la juridiction des communes. Le président prend note de cette suggestion et il l'examinera.

Avant de clôturer la séance administrative, le président remercie très chaleureusement les autorités communales du Landeron de leur hospitalité si aimable et généreuse.

=====

Le président présente ensuite M. Jacques Baumgartner, directeur de l'office économique cantonal neuchâtelais, qui a bien voulu accepter de venir parler aux administrateurs communaux sur:

Les statuts et l'organisation de l'office, la localisation industrielle dans le canton, les recherches industrielles et leur développement.

Notre distingué conférencier dans un exposé clair et précis développa le but de l'office qui consiste à

- analyser la situation du canton dans ses principales branches d'activité
- rechercher les moyens propres à assurer le maintien de cette activité et son développement,
- veiller à une répartition équitable et rationnelle de l'activité économique en tenant compte de la structure et de la qualification de la main d'oeuvre des différentes régions du canton.

L'OECN a été mêlé à de nombreuses initiatives et s'est plus spécialement consacré à l'intensification de la production et au lancement de fabrications nouvelles. Ses efforts sont toujours orientés vers la recherche d'industries complémentaires qui devront s'insérer parmi celles

qui existent.

Chaleureusement applaudi par l'assemblée, l'orateur est vivement remercié par le président qui déclare close la partie administrative de la 32^{ème} assemblée générale.

Puis vers 13 h. le repas de midi est fort bien servi à l'Hôtel du Cerf.

Cette journée fut une réussite dans une ambiance amicale.

Au nom du comité:

le secrétaire,

R. Jornod
R. Jornod

le président,

R. Benoit